

## Pilote et coordinateur de l'activité voirie (H/F)



Titulaire ou contrat de 3 ans



Chaumont (52)



Fin de publicité : 26/02/2025

<u>Temps de travail et fondement juridique :</u>	<u>Rémunération brute mensuelle :</u> Technicien	
<p><b>Temps de contrat :</b> 39h/semaine</p> <p><b>Fondement juridique du candidat contractuel :</b> <i>Emploi n'ayant pu être pourvu par un fonctionnaire, les besoins des services ou la nature des fonctions justifiant le recours temporaire à un contractuel (article L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique, anciennement art. 3-3 disposition 2 loi 84-53)</i></p>	<p><b>Echelon 1 :</b> 1 836,20 €</p> <p><b>R.I.F.S.E.EP. :</b> 548,00 €</p>	<p><i>Rémunération minimum basée sur la grille indiciaire des techniciens. Dans le cas où vous seriez retenu, une fiche financière vous sera transmise.</i></p>
<p><b><u>Missions du service – positionnement de l'agent :</u></b></p> <p>Sous l'autorité hiérarchique du Directeur de l'Environnement et de l'Ingénierie du Territoire, du responsable du service Bureau d'études, le titulaire du poste assure principalement une mission d'appui technique dans les domaines de la voirie (chaussée, sécurité, ouvrages d'art, gestion patrimoniale ...) dans lesquels le service intervient (expertises, conseils pour l'aide à la décision ...). Il apporte un appui aux chefs des pôles techniques de la Direction des Infrastructures du Territoire (DEIT) pour instruire les demandes d'intervention auprès des collectivités adhérentes à l'ODIT. En complément de son activité il est référent technique dans le domaine « voirie » : il pilote et coordonne l'activité voirie.</p>		
<p><b><u>Tâches confiées :</u></b></p> <p><u>Gestion technique :</u> (60%) La mission principale du titulaire du poste consiste à apporter une assistance à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la gestion de la voirie et de la circulation ;</li> <li>- la programmation et à la définition des travaux d'entretien, de réparation, d'aménagements urbains ;</li> <li>- l'élaboration de plan de gestion du patrimoine routier de la collectivité adhérente ;</li> <li>- la conduite des études relatives à l'entretien des ouvrages d'art intéressant la voirie ou son exploitation.</li> <li>- la conduite des études relatives aux aménagements sécuritaires et gestion de la vitesse.</li> </ul> <p><u>Gestion administrative:</u> (40%)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation à la rédaction du bilan annuel du service ;</li> <li>- Supervise, manage et encadre l'équipe de techniciens voirie (gestion de l'activité, suivi des plan charge de l'équipe, effectue les entretiens professionnels annuels ...),</li> <li>- Reporting auprès du responsable du service (tableaux de bord de suivi des missions d'assistance technique départementale et des prestations au sens large</li> </ul>		
<p><b><u>Profil recherché :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtrise des marchés publics d'études, maîtrise d'œuvre et travaux ;</li> <li>- Connaissances du cadre réglementaire dans les domaines de la voirie (signalisation, sécurité routière ..) et de l'Environnement.</li> <li>- Connaissances et compétences techniques solides dans les domaines de la voirie et plus généralement des VRD ;</li> <li>- Connaissance du fonctionnement de l'administration territoriale, communes et communautés de communes principalement ;</li> <li>- Maîtrise des logiciels SIG (Mapinfo), de cartographie type Autocad, Mensura,</li> <li>- Connaissance du fonctionnement de l'administration territoriale, communes et syndicats principalement.</li> <li>- permis B – déplacements fréquents</li> </ul> <p><b><u>Pourquoi nous rejoindre ?</u></b></p> <p><b>Les plus :</b> Tickets restaurants, association amicale, contrat de groupe et participation mutuelle, prévoyance obligatoire et CNAS.</p> <p><b>Organisation de travail :</b> Travail sur 5 jours en moyenne, 39h00, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public. Horaires fixes : 09h00-11h30 14h15-16h45 et le vendredi 16h00. 17 jours RTT et 25 jours de congés annuels.</p> <p>Possibilité, sous réserve de nécessité de service d'effectuer 40 jours de <b>télétravail</b> sur 12 mois (versement d'une indemnité de télétravail) – Possibilité de versement du forfait mobilité durable.</p> <p style="text-align: right;"><b><u>Comment candidater ?</u></b></p> <p style="text-align: right;"><i>Vous pouvez demander la fiche de poste complète et adresser votre candidature à <a href="mailto:contact.recrutement@haute-marne.fr">contact.recrutement@haute-marne.fr</a> Lettre de motivation, curriculum vitae et recueil de consentement des données exigés.</i></p>		